

DEPARTEMENT DES ORTHOPHONISTES

Des chiffres clés

La capacité d'accueil du département des orthophonistes est d'environ 30 étudiants par promotion. Le recrutement d'une nouvelle promotion se fait chaque trois ans pour les candidats de nationalité togolaise, et chaque deux ans pour les candidats venant d'autres pays que le Togo.

Description

L'histoire de la création de la première école d'orthophonie en Afrique Noire Francophone remonte dans les années 1997. En effet, lors d'une mission au Togo d'Orthophoniste du Monde (OdM), Elisabeth MANTEAU avait identifié plusieurs pathologies dont la prise en charge orthophonique demeurait largement insuffisante. Il s'agissait des pathologies O.R.L et des pertes de l'usage de la parole et/ou du langage consécutives à des accidents vasculaires cérébraux, des traumatismes ou des laryngectomies. Pour trouver des solutions à ces problèmes, OdM avait sollicité l'appui de Handicap International [1]. Ainsi, en 1998 le volet orthophonie était créé au sein du programme Handicap International. Ce partenariat entre OdM et Handicap International a permis de continuer les missions d'identification des personnes handicapées, de renforcement de compétences des acteurs intervenant dans la prise en charge des personnes handicapées et de discuter avec les autorités en charge de la formation des professionnels de la santé, en occurrence le Directeur de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé et le Ministre de la Santé du Togo d'alors. En 2002, un arrêté interministériel a permis l'ouverture du département des orthophonistes d'Etat à l'ENAM-Lomé. La formation proprement dite des premiers orthophonistes a commencé en octobre 2003.

Objectifs

Les missions assignées au département des orthophonistes sont de former des professionnels de la santé capable de :

- Agir avec professionnalisme
- Concevoir et conduire une démarche d'évaluation et d'expertise en orthophonie
- Elaborer et mettre en œuvre des interventions de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique
- Elaborer un projet de soins en orthophonie adapté à la situation du patient
- Mettre en œuvre des interventions orthophoniques auprès des patients et de leur entourage
- Analyser leurs pratiques et acquérir des capacités d'auto-évaluation
- Respecter les tâches et obligations professionnelles liées au travail d'orthophoniste.

Cursus

Quatre volets composent la formation : l'acquisition des connaissances fondamentales en première années, l'enseignement des matières spécifiques à l'orthophonie en deuxième et troisième année, le mémoire de recherche et les stages pratiques.

Prérequis

L'entrée au département des orthophonistes est soumise à deux modes de recrutement des apprenants : par voie exclusive de concours d'épreuves écrites dans trois matières (Français, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre) pour les candidats de nationalité togolaise ; et sur étude de dossiers pour les candidats des autres nationalités. Les candidats devront au préalable être titulaires du baccalauréat.

Durée

La formation se déroule en six (06) semestres ; soit trois ans de formation.

Stages

Les stages en orthophonie sont répartis sur les six semestres du parcours de formation et correspondent. Ils sont organisés en quatre pôles selon l'approche par compétences :

- Stages de découverte et d'observation : ils sont composés d'un stage en milieu d'éducation spécialisée, d'un stage en école ordinaire et de deux stages en milieu hospitalier.
- Stages d'initiation à la pratique orthophonique : ils sont réalisés au cours des semestres 3 et 4 de la deuxième année de la formation.
- Stage de prévention des troubles du langage et de la communication : il est réalisé dans les écoles ordinaires au cours du semestre 5 de la troisième année de licence.
- Stages d'autonomie professionnelle : ce sont des stages longs qui sont réalisés au cours du semestre 6 de la troisième année de licence.

Coût de la formation

Les frais d'inscription au département des orthophonistes s'élèvent à 4 500 000 F CFA pour les trois années de formation.

Corps enseignant

Les ressources humaines mobilisées pour assurer la qualité de formation au département des orthophonistes sont constituées de :

- Quatre enseignants permanents
- Des enseignants vacataires
- Des tuteurs et maîtres de stages
- Des encadrants des mémoires ou travaux de fin d'étude.

Modalités pédagogiques

Tous les enseignements théoriques comme pratiques sont dispensés en présentiel. Chaque semestre comporte un certain nombre d'enseignements équivalents à 30 crédits. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (UE). La validation du semestre se fait par l'obtention de la moyenne générale des notes obtenues à chaque unité d'enseignement du semestre. En cas de non validation d'une UE, l'étudiant recompose dans tous les enseignements de l'UE dans lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

Modalités d'évaluation

Chaque enseignement ou cours fait l'objet d'une double évaluation :

- Un contrôle continu pondéré de 40% qui se déroule durant l'enseignement. Il peut prendre la forme de la participation au cours, d'une rédaction de dossier, d'un devoir sur table ou autres.
- Un contrôle terminal pondéré de 60% qui est organisé à la fin du semestre par la direction de l'ENAM-Lomé. C'est un examen écrit (questions rédactionnelles, questions à choix multiples, questions à réponse ouverte ou courte et/ou un examen pratique.

Les examens des semestres d'harmattan (1 – 3 - 5) sont organisés en février, et ceux des semestres de mousson (2 – 4 – 6) en juin.

Obtention du diplôme

A la fin de la formation, l'apprenant, ayant validé tous les crédits, obtient un diplôme de :

- **Grade:** Licence professionnelle
- **Domaine:** Sciences de la Santé
- **Mention:** Sciences de la Réadaptation
- **Option:** Soins orthophoniques.

Statistiques

De 2003 à 2022, l'ENAM-Lomé a formé six promotions d'orthophonistes, soit 95 professionnels qualifiés de neuf pays de la sous-région africaine.

Pays	Effectifs
Togo	66
Bénin	9
Cameroun	7
Burkinabè	4
Gabon	3
Mali	3
Congo	1
Niger	1
Côte d'Ivoire	1
TOTAL	95

Débouchés

Compte tenu du caractère nouveau et récent de la profession d'orthophoniste en Afrique subsaharienne, les professionnels diplômés de l'ENAM-Lomé sont très recherchés par les recruteurs ; d'autant plus que les orthophonistes peuvent exercer leur art dans plusieurs secteurs :

- Dans les structures hospitalières
- Dans les centres de réadaptation fonctionnelle
- Dans les centres spécialisés accueillants des personnes handicapées
- Dans les centres d'éducation précoce
- Dans les écoles préscolaires et primaires
- Dans des cabinets libéraux
- ...